

COMITÉ DES MOBILITÉS ACTIVES DE PARIS CENTRE

06/02/2023

Devenez acteur des
mobilités actives à
Paris Centre



La Mairie de Paris Centre met en place un Comité des Mobilités Actives pour recueillir vos avis et propositions sur les futurs aménagements de l'espace public et les animations autour des mobilités.

Si vous souhaitez participer aux activités du Comité, inscrivez- vous sur cab-pariscentre@paris.fr avant le 1er octobre.

RAPPEL DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

Présentations et comptes-rendus à retrouver sur [le site de la Mairie de Paris Centre](#)

Présidence

Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Boris Jamet-Fournier, Conseiller de Paris - Délégué d'arrondissement en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

Services de la Ville

Selon l'ordre du jour :

Section territoriale de voirie

Mission vélo

Agence de la mobilité

Service aménagement des grands projets

Toujours :

Mairie de Paris Centre

Habitant.e.s tiré.e.s au sort

4 habitantes tirées au sort sur 75 candidatures

4 habitants tirés au sort sur 110 candidatures

(+ liste complémentaire)

Collège associatif

Associations de la Maison du Vélo : Velorution Paris Ile-De-France, Atelier Vélorution Bastille, Mieux se Déplacer à Bicyclette, AICV PARIS, Paris en Selle

Associations du Collectif Place aux Piétons :

60 Millions de Piétons, Rue de l'Avenir, Fédération française de Randonnée pédestre

+ association Femmes en mouvement

Conseil local du handicap

Le premier CLH de Paris Centre a eu lieu le 12 février.

Deux membres ont été tirés au sort pour rejoindre le comité des mobilités actives

ORDRE DU JOUR

1/ Point d'étape sur la révision du plan de circulation des 3^e et 4^e arrondissements

Ce qui est attendu du comité : prendre connaissance de l'avancement du projet, remarques éventuelles « à chaud »

2/ Création d'une placette végétalisée au croisement des rues Pavée et Malher

Ce qui est attendu du comité : contribuer à la définition du cahier des charges du projet

3/ Trottinettes en free-floating : échange sur la votation citoyenne d'avril 2023

Ce qui est attendu du comité : débattre sur l'enjeu de l'interdiction (ou non) des trottinettes en free-floating et identifier les données qui seraient utiles pour nourrir le débat public

4/ Information sur le déploiement des arceaux vélo

Ce qui est attendu du comité : remarques éventuelles « à chaud »

Retour sur la mise en œuvre des avis précédents

Comité du 13/09/2022

Aménagement cyclable rue de la Coutellerie : la préfecture de police, compétente sur cette rue, s'oppose à ce stade à l'aménagement. Le projet est donc gelé jusqu'à nouvel ordre.

Comité du 23/11/2021

- Boulevard du Palais et Place du Chatelet : l'aménagement a été présenté en [réunion publique le 01/02](#). Les travaux vont débuter en avril.



Image projetée du Boulevard du Palais / Pont au Change après l'aménagement cyclable

1) Point d'étape sur la révision du plan de circulation des 3e et 4e arrondissements

Contexte :

La Mairie de Paris Centre a engagé, dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », une démarche structurante de révision du plan de circulation du Marais et des Iles avec 4 objectifs :

- Définir une hiérarchie viaire cohérente et lisible, en fonction de la capacité des rues à accueillir du trafic et des usages de l'espace public, pour éviter le trafic de transit sur les voies inadaptées
- Maintenir une certaine « navigabilité » au sein du quartier, pour éviter les parcours difficiles aux véhicules de secours, aux livreurs, aux dessertes locales. Les quartiers doivent être facilement accessibles depuis les grands axes
- Adopter une approche systémique pour anticiper les effets de reports (éviter les itinéraires « malins » nouveaux)
- Opérer des modifications de plan de circulation compatibles avec les contraintes géométriques des voies (largeurs, profil des carrefours, a fortiori sur les itinéraires de bus)

Une réunion de présentation générale a eu lieu le 20/09/2021, 3 ateliers en Mairie les 17/11/2021, 26/11/2021 et 15/12/2021 puis une réunion de restitution le 12/07/2022.

La mise en œuvre commence début 2023.

1) Point d'étape sur la révision du plan de circulation des 3e et 4e arrondissements

Rappel des choix retenus :

- 600 m de voies bus / taxis / vélos créées rue des Archives, des Quatre Fils et de Turenne, avec à chaque fois un contre-sens pour la circulation générale (permettant de couper le trafic de transit tout en maintenant la desserte locale)
- Des changements de sens de rue (Temple, Blancs Manteaux, Charlot, Vieille du Temple, Figuier, Cerisaie, ND de Nazareth, St Louis en l'Île, Beautreillis)
- Deux entrées dans Paris Centre supprimées (lien avec la future ZTL) : rue Charlot et rue Mornay
- Quelques piétonisations sur des petits linéaires : rue de l'Hôtel de Ville, rue Pavée, rue Tiron, place Saint-Gervais



PLAN DE CIRCULATION MARAIS-LES-ÎLES

DÉJÀ RÉALISÉ À L'ÉTÉ 2022
RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

PHASE 1 : JANVIER / FÉVRIER 2023

- ARCHIVES / BLANCS MANTEAUX
- VIEILLE DU TEMPLE
- TURENNE

PHASE 2 : MARS / AVRIL 2023

- CHARLOT SUD / QUATRE FILS
- TEMPLE
- CHARLOT NORD

PHASE 3 : ÉTÉ 2023

- NOTRE DAME DE NAZARETH
- RUE PAVÉE / RUE MALHER
- BEAUTREILLIS / CERISAIE
- MORNAY
- TIRON
- FAUCONNIER / FIGUIER
- SAINT-LOUIS EN L'ÎLE

PHASE 4 : PROJET SAINT-GERVAIS 2^e SEMESTRE 2023

- RUE DE BROUSSE / PLACE ST-GERVAIS

PLAN DE CIRCULATION INCHANGÉ

- ➔ AXES STRUCTURANTS PARISIENS
- ➔ AXES STRUCTURANTS PARIS CENTRE
- ➔ AXES STRUCTURANTS DU QUARTIER
- ⚡ FERMETURE À LA CIRCULATION

MODIFICATIONS PROJÉTÉES

- ➔ MODIFICATION DE SENS DU TRONÇON
- ➔ CRÉATION DE VOIE BUS / TAXIS
- ⚡ FERMETURE À LA CIRCULATION

1) Point d'étape sur la révision du plan de circulation des 3e et 4e arrondissements

Communication :

Le comité avait été saisi le 07/03/2022 sur l'enjeu de la communication, avec les idées suivantes émises :

- Ne pas focaliser la communication sur les seuls automobilistes / impacts sur la circulation routière
- Proposer une information fournie en ligne sur le site de la Mairie
- Une carte est publiée, ainsi que toutes les informations sur le plan de circulation en insistant sur les bénéfices attendus pour les piétons, bus et vélos
- Utiliser des panneaux similaires à ceux annonçant les chantiers avec un renvoi vers le site de la Mairie pour les détails
- Sera réalisé, avec sur chaque panneau un renvoi vers la carte globale qui montre la cohérence du projet d'ensemble
- Utiliser des panneaux jaunes type « attention plan de circulation modifié » en amont des rues
- Demandés à la section territoriale de voirie pour les changements les plus importants

- Organiser une signalétique participative avec les habitants et des événements dans les rues concernées

→ N'a pas pu être mis en place à priori au regard des moyens logistiques de la Mairie de Paris Centre


- Mettre à jour les GPS

→ Sera demandé à chaque modification à Waze, Google Maps et TomTom, sans attendre la réalisation complète du plan, et mise à jour sur OpenStreetMap directement par la Mairie

Réalisé par la Mairie en + :

- Une « FAQ » est proposée en ligne, avec une communication abondante dans les lettres d'information et sur les réseaux sociaux, et des reprises dans la presse (Le Parisien, BFM, France Bleu, etc.)
- Recours aux panneaux d'information lumineux d'information dans l'espace public
- Un courrier explicatif spécifique aux associations de commerçants

1) Point d'étape sur la révision du plan de circulation des 3e et 4e arrondissements



RÉVISION DU PLAN DE CIRCULATION DES 3^E ET 4^E ARRONDISSEMENTS

Quoi ?
Révision du plan de circulation des 3^{es} et 4^{es} arrondissements - Phase n°1

Où ?
Rue Vieille du Temple entre la rue des Quatre Fils et la rue des Francs Bourgeois
Rue de Turenne entre la rue Saint-Antoine et la rue des Francs Bourgeois
Rue des Blancs Manteaux entre les rues du Temple et des Archives
Rue des Archives entre la rue Ste Croix de la Bretonnerie et la rue Rambuteau
Rues Barbette, des Francs Bourgeois, Perle et d'Ormesson

Quand ?
Du 20 février au 10 mars 2023

COMMENT ?

Rue Vieille du Temple :
↳ Inversion du sens de circulation.
↳ Sanctuarisation de l'emplacement de livraisons au n°60.

Rue des Francs Bourgeois :
↳ Création d'une place réservée GIC-GIG et d'un emplacement vélo au n°47.
↳ Création de zones de livraison sanctuarisées au n°47, 48 et 52.
↳ Sanctuarisation de l'emplacements de livraisons au n°50.

Rue Barbette :
↳ Création d'un emplacement Vélo au n°8.
↳ Création d'une zone de livraison sanctuarisée au n°10.

Rue de la Perle :
↳ Création d'un emplacement Vélo au n°11.
↳ Déplacement et agrandissement du stationnement Taxi au n°11.
↳ Création d'une place réservée GIC-GIG au n°9.

Rue de Turenne :
↳ Agrandissement des places réservées GIC-GIG au n°1 et 7.
↳ Création d'un emplacement Vélo au n°1 et 7.
↳ Sanctuarisation des emplacements de livraisons au n°1, 11 et 19.
↳ Création d'une voie réservée aux bus, vélos et taxis dans le sens sud-nord.

Rue d'Ormesson :
↳ Recalibrage de la rue pour faciliter la circulation et les manœuvres des véhicules de secours.
↳ Création d'un emplacement Vélo au n°1.

Rue des Archives :
↳ Inversion du sens de circulation et création d'une voie réservée aux bus et vélos.
↳ Déplacement des places réservées GIC-GIG au 1 rue du Plâtre et au 28 rue Sainte Croix de la Bretonnerie.
↳ Suppression des emplacements de stationnement.
↳ Modification du stationnement vélos au 28 rue Sainte Croix de la Bretonnerie.

Rue des Blancs Manteaux :
↳ Inversion du sens général de circulation.
↳ Maintien de la circulation en double sens pour les vélos.
↳ Ajout d'arceaux vélo au n°42.



PLAN DE CIRCULATION MARAIS-LES-ÎLES

DEJA RÉALISÉ À L'ÉTÉ 2022
RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

PHASE 1 - JANVIER / FÉVRIER 2023
ARCHIVES / BLANCS MANTEAUX / VIEILLE DU TEMPLE / TURENNE

PHASE 2 - MARS / AVRIL 2023
CHARENTAUX / QUATRE FILS / TEMPLE / CHARLES FOUREL

PHASE 3 - ÉTÉ 2023
NOTRE-DAME-DE-MAGDALEINE / RUE DAUVERGNE / RUE MALHERBE / RUE DE L'ÉGLISE / COUSINE / MONTMAYE / TRONCHON / PALUDAN / RUE SAINT LOUIS EN L'ÎLE

PHASE 4 - PROCHAIN SAINT-GERVAISE
RUE DE BROSSE / PLACE ST GERVAISE



LES IMPACTS :

Du 20 au 24 février : travaux rue Vieille du Temple et voies limitrophes
↳ Fermeture de la rue Vieille du Temple entre la rue Quatre Fils et la rue des Francs-Bourgeois.

Du 27 février au 3 mars : travaux rue de Turenne, rue des Blancs Manteaux et voies limitrophes

Du 6 au 10 mars : travaux rue des Archives
↳ Neutralisation du stationnement entre les n° 32 à 36 et n°27 à 41.
↳ Fermeture de la rue des Archives entre de la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie et la rue Rambuteau.
↳ Déviation de la ligne de bus n°75 et l'arrêt « Archives – Rambuteau » est reporté.

↳ Pendant toute la durée de l'opération : la fermeture des voies s'effectuera uniquement pendant les horaires de chantier, les accès des véhicules de secours seront maintenus en permanence, la circulation générale sera rétablie le soir et le week-end.
↳ Maintien du cheminement des piétons sur le trottoir.
↳ Maintien en permanence des accès piétons aux immeubles.

Retrouvez toutes les Informations sur le site de la Mairie Paris Centre.

Contacts
RÉALISATION
MAÎTRE D'OUVRAGE
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - CENTRE
31 RUE MAUCONTELL, PARIS 1^{ER}
TEL. 01 44 76 65 00

Plus d'infos sur chantiers.paris.fr et au 3975*

ENTREPRISES
SNTTP, AXIMUM, CIELIS, LINEA TP

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER

Échange avec le comité :

Alexandra (riveraine 4e) :
Profiter des travaux plan de circulation pour finaliser le marquage rue du coronatrottoir Roi de Sicile et éviter le stationnement sauvage moto

Boris Jamet-Fournier (élu) :
proposition café du Maire dans le périmètre plan de circulation (3e ou 4e) pour répondre aux questions

CLH : Demande si une communication est prévue dans le magazine « Paris centre » (privé) → réponse MPC : nous allons les contacter



VILLE DE PARIS | Mairie PARIS CENTRE



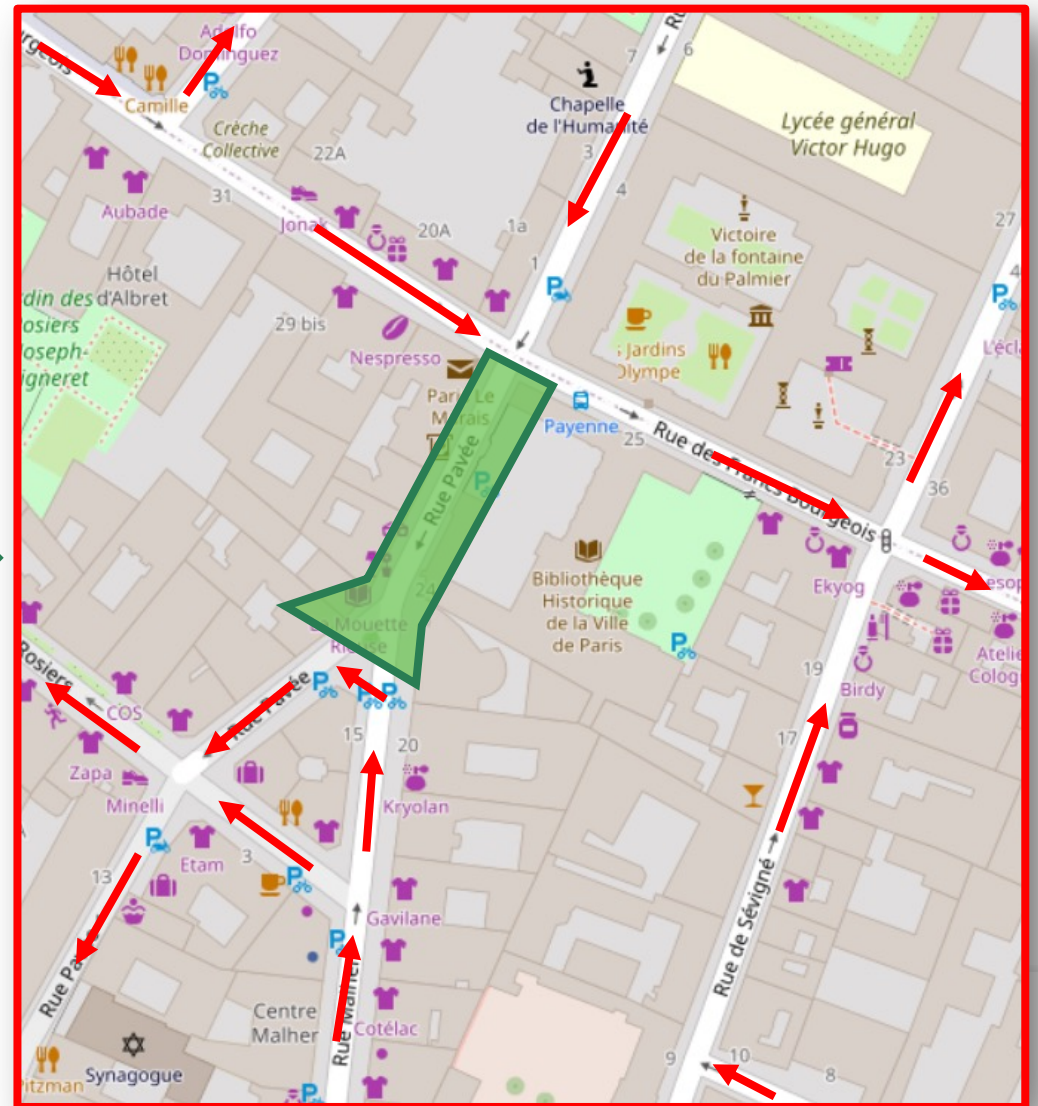
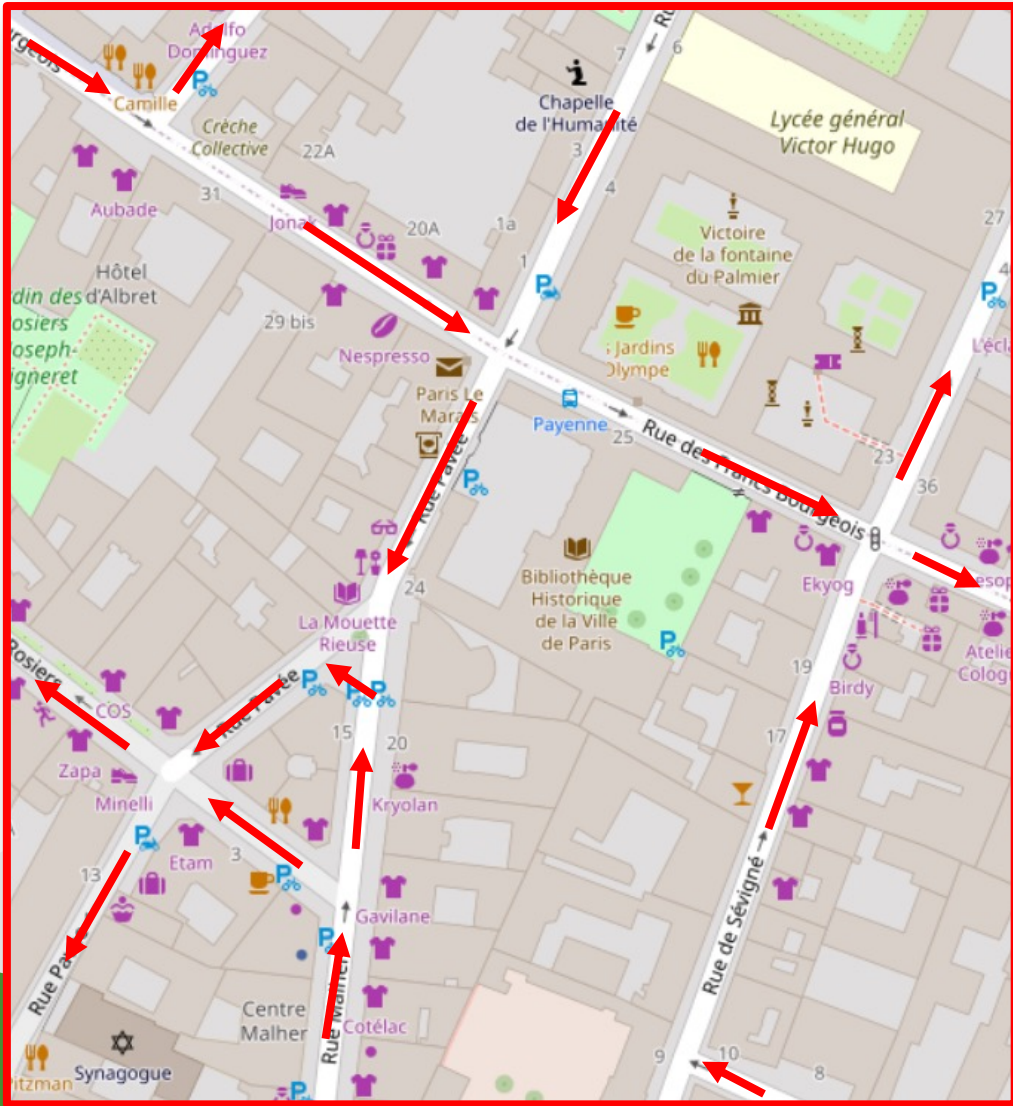
2) Création d'une placette végétalisée au croisement des rues Pavée et Malher

Contexte :

- Dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », la Mairie de Paris Centre a retenu la création de plusieurs placette piétonnes : rue du Temple ([Albert Memmi](#)), [rues Pavée et Malher](#), contre-allée Réaumur.
- Le [plan de circulation retenu pour le Marais](#) prévoit la fermeture à la circulation de la rue Pavée au sud de la rue des Francs Bourgeois, permettant de regagner de l'espace piéton
- La concertation pour le projet de [trame verte du Marais](#) a identifié ce site comme présentant un intérêt au titre des continuités écologiques.
- Le Mairie de Paris Centre souhaite réaliser ce projet avant les jeux olympiques de l'été 2024.
- A noter que ce site est situé au cœur de la zone « Paris Respire » du Marais, piétonnisé (sauf riverains et véhicules autorisés) tous les dimanche.
- A noter également l'ouverture d'un [centre pour les personnes LGBT+ fragiles au 22 rue Malher](#), qui donnera sur la placette piétonne.



2) Création d'une placette végétalisée au croisement des rues Pavée et Malher



2) Création d'une placette végétalisée au croisement des rues Pavée et Malher

Contexte :

- Les invariants du projet sont posés : fermeture à la circulation de la rue Pavée et végétalisation en fonction des contraintes de réseaux.
- Tout le reste est ouvert : usages de la place et mobilier urbain associé ? Revêtements et choix esthétiques ? Régime d'accès (autorisé pour les livraisons / dépose minute ou non) ? Traitement des abords (rue Malher et Pavée entre la rue des Rosiers et la placette) ?
- Un atelier de concertation animé par le CAUE sur place le 29/01, avec en particulier une mobilisation du Conseil de quartier
- La Mairie souhaite recueillir également le comité des mobilités actives.

Alexandra (riveraine) : pourquoi pas étendre la réflexion sur le projet jusqu'à la rue des Rosiers au sud, pour que l'arbre soit vraiment au cœur de la place ?

Échange avec le comité :

Edouard (riverain) : rue peu circulée en semaine et très circulée le week-end. Ajouter des bancs, fontaine, pour que ce soit un lieu où on peut s'arrêter.

Françoise (CLH) : giration pas évidente pour les véhicules de la rue Malher vers la rue Pavée, observée dimanche lors de l'atelier CAUE.

Paris en Selle :

- Défavorable à l'installation d'une barrière (obstacle pour les cyclistes et rapidement dégradée). Proposition de piétonisation avec fermeture par potelets fixes.
- Prévoir la végétalisation de telle sorte à éviter l'installation de futures terrasses (si modification des commerces)
- Proposition de piétonisation avec degrés différents : tronçons avec piétonisation complète quand c'est possible, partie sud semi piétonisée en aire piétonne avec passage véhicule de desserte interne, et reprise de l'ensemble du revêtement, élargissement des trottoirs et suppression du stationnement.

3) Trottinettes en free-floating : échange sur la votation citoyenne d'avril 2023

Contexte :

- Les trottinettes en freefloating sont apparues à Paris en 2018, sans cadre juridique permettant leur régulation. Ce cadre a été introduit dans la loi LOM fin 2019.
- Les trois opérateurs de trottinettes en free-floating (Lime, Dott et Tier, avec une flotte maximale de 5000 engins par opérateur) qui exercent aujourd'hui à Paris ont répondu à un appel à candidatures en 2020.
- Depuis la mise en place de cette offre, plusieurs mesures de régulation ont été adoptées : en particulier la création de 2500 zones de parking pour éviter les stationnements sur trottoir, limitation à 10 km/h de la vitesse des trottinettes dans les zones piétonnes.
- Les opérateurs ont également annoncé des mesures fin 2022 : interdiction pour les mineurs, immatriculation des trottinettes.
- Malgré tout, la Maire de Paris et son adjoint aux mobilité ont exprimé publiquement leurs réserves sur l'intérêt réel de cette offre en freefloating au regard des risques associés.
- Les Parisiens sont invités à se prononcer sur l'avenir des trottinettes en libre-service à l'occasion d'une [votation citoyenne le dimanche 2 avril](#).
- La Mairie souhaite connaître l'avis des membres sur l'interdiction (ou non) des trottinettes en freefloating, et les arguments « pour ou contre » invoqués. Elle souhaite aussi identifier les données jugées pertinentes à mettre à disposition du public pour que chacun puisse se forger un avis éclairé sur la question.

3) Trottinettes en free-floating : échange sur la votation citoyenne d'avril 2023

Échange avec le comité :

Edouard (riverain) : il paraît injuste d'interdire les trottinettes en libre service et non les privées, ni les vélos et scooters en libre-service. Les trottinettes sont utiles quand il n'y a plus de vélib disponible, pendant les grèves par exemple.

→ Quelle part de trottinettes en free-floating vs. particulières ?

Françoise (CLH) et Alexandra (riveraine) : les trottinettes paraissent très dangereuses, notamment quand elles circulent sur trottoir.

→ Chiffres des accidents ?

→ Comment faire respecter les règles du code de la route aux usagers ?

Paris en Selle : Ne défend pas les trottinettes en particulier, mais questionne le principe de la votation : quelle participation est attendue et quelle représentativité du résultat ?

→ Objectiver le report attendu des usagers du libre-service sur des trottinettes particulières ?

→ Combien d'emplois concernés chez les opérateurs ?

→ Quel impact carbone sur l'ensemble du cycle de vie des trottinettes ?

→ Quelles villes ont déjà procédé à une interdiction ?

Proposition de mettre à disposition un tableau avec avantages / inconvénients

Paule (riveraine) : les opérateurs sont-ils rentables ? Risque que les habitants ne comprennent pas que la votation se limite au freefloating.

4) Information sur le déploiement des arceaux vélo

Contexte :

- Le plan vélo parisien prévoit la multiplication des accroches dédiées aux vélos sur l'espace public.
- La Mairie de Paris Centre demande l'intégration de nouveaux emplacements à chaque projet d'aménagement, des plus ambitieux (ex : Beaubourg / Renard) au plus courants (ex : rénovation des chaussées)
- Le principe général est de placer ces arceaux sur la chaussée, en remplacement de places dédiées aux voitures ou motos
- Quand c'est impossible car il n'y a pas d'espace sur la chaussée, et que le trottoir est très large, les arceaux peuvent être implantés dans la « bande technique », c'est-à-dire entre les arbres, lampadaires, corbeilles de rue, etc. où le cheminement des piétons ne se fait déjà pas et à proximité immédiate de la chaussée pour éviter d'inciter à rouler sur le trottoir
- La Mairie est engagée dans un rééquilibrage Est/Ouest de l'arrondissement pour l'apport d'arceaux dans le diffus (hors projet global), puisque le 1^{er} arrondissement notamment était historiquement moins doté
- Des arceaux dédiés aux vélos cargo sont également posés régulièrement

Paris en Selle : souhaiterait des statistiques sur le nombre d'arceaux remplacés suite à des dégradations par des véhicules.

Bilan 2020-2022

+ 3044 places (source : STV, décembre 2022)

Pour rappel : au comité du 16/11/2020, il était indiqué que Paris Centre disposait de 5862 places.

→ Croissance de 51 % du nombre de places en 2 ans

Programmation 2023 (non exhaustive) :

- Dans le diffus : 300 arceaux prévus au premier semestre, dont 200 fléchés pour l'Ouest de Paris Centre. Un volume similaire est attendu au 2^e semestre
- Rues Beaubourg / Renard : 85 arceaux + 12 pour vélos cargo
- Grands Boulevards : plusieurs centaines d'arceaux (100 posés en début d'année sur le seul Bd Montmartre) + vélos cargo
- Bd du Palais / Place du Chatelet : une 50aine d'arceaux
- Abords de la place Saint-Gervais (rue de Brosse, Miron, de l'Hôtel de Ville) : une 40aine d'arceaux
- Rue du Grenier Saint Lazare : une 20aine d'arceaux + vélos cargo
- Rue de Bretagne : une 30aine d'arceaux + vélos cargo
- Quais aux fleurs et Bd Henri IV : une 50aine d'arceaux



Actualités Paris Centre sur les mobilités actives

- **Février 2023** – Lancement de la démarche « code de la rue » par la Ville de Paris
- **14 février 2023** – Présentation du projet de « [rue aux écoles](#) » Saint-Louis-en-l'Île (visio)
- **Février 2023** – Réunion d'échange sur l'aménagement des abords de la place Saint-Gervais (sur site)
- **Février 2023** – Mise en œuvre du nouveau [plan de circulation](#) des 3^e et 4^e arrondissements
- **Vacances de février 2023** – Réalisation de l'aménagement de « [rue aux écoles](#) » Saint-Merri
- **Mars 2023** – Début des travaux de végétalisation de la [rue du Grenier Saint-Lazare](#)
- **6 mars 2023** – Réunion publique de présentation de l'aménagement cyclable [rue de Bretagne](#)
- **8 mars 2023** – Marche exploratoire [rue de Richelieu](#) pour définir un projet d'aménagement global
- **Mars 2023** – Lancement de la démarche « Embellir votre quartier » dans le 2^e secteur
- **Avril 2023** – Début des travaux d'aménagement cyclable [Bd du Palais et Place du Chatelet](#)
- **Avril 2023** – Sécurisation du carrefour Bd du Temple / place de la République pour les vélos
- **Printemps 2023** – Poursuite de la concertation pour l'aménagement de la place Renée Vivien
- **D'ici l'été 2023** – Présentation du projet de complétude du réseau de double sens cyclable dans le quartier Turenne - Charlot
- **Jusqu'à la fin d'année 2023** – Poursuite des travaux de pérennisation de la [piste cyclable des Grands Boulevards](#)

La suite du comité des mobilités actives

Prochaine séance du comité le [03/04/2023 à 18h30 en ZOOM](#)

Ordre du jour provisoire (susceptible d'évolution) :

- Point d'étape sur la mise en œuvre du plan de circulation
- Code de la rue